



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Les autorités fédérales de la Confédération suisse

---

## Péages routiers: où en est le débat en Suisse?

**Berne, 15.09.2006 - A Stockholm, une votation portera prochainement sur l'introduction définitive d'un péage routier dans cette ville. Les résultats positifs de l'essai suédois et de la taxe anti-engorgements introduite à Londres ont soulevé un vif intérêt. Dans ces deux villes, la circulation et les encombrements ont marqué un recul considérable. Lors d'une rencontre d'information, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et l'Office fédéral des routes (OFROU) ont fait le point sur les travaux en cours et sur la faisabilité technique et juridique des péages routiers comme instruments de régulation du trafic.**

Les expériences positives menées à l'étranger ont ranimé en Suisse le débat sur les péages routiers. Plusieurs interventions parlementaires ont demandé à la Confédération de lancer les analyses juridiques et techniques nécessaires pour l'éventuelle introduction de péages routiers. Car la Constitution fédérale stipule que l'utilisation des voies publiques est gratuite. Le Parlement peut accorder des dérogations, ce qu'il a fait jusqu'à présent dans un seul cas, celui du tunnel routier du Grand Saint-Bernard.

### D'abord les villes et les agglomérations

Dans sa réponse à l'interpellation Walker, le Conseil fédéral estime que les péages routiers (ou road pricing), réalisables à moyen ou long terme, constituent une solution intéressante et prometteuse - pouvant en particulier contribuer à résoudre les problèmes de circulation dans les villes et les agglomérations. Selon les évaluations du DETEC, c'est dans ces espaces urbains que se concentrent les difficultés liées au trafic, avec 85 à 90% des engorgements. Or l'analyse juridique effectuée par l'Office fédéral de la justice (OFJ) a conclu que l'autorisation de péages routiers dans ces zones n'entraîne pas dans le champ de compétence du Parlement. L'introduction de redevances routières sous cette forme nécessiterait donc - comme ce fut le cas pour la RPLP et la vignette autoroutière - de modifier la Constitution.

La nature et la forme des adaptations requises par la mise en place de péages routiers, ainsi que d'autres questions incidentes, sont actuellement traitées plus en détail. Le Conseil national a notamment chargé l'ARE d'établir un rapport sur l'introduction d'un péage routier. Par ailleurs, dans le cadre du projet de recherche «Mobility Pricing», l'OFROU se penche sur les redevances d'utilisation pour les transports publics et privés, envisagées pour influencer la demande de mobilité. Les premiers résultats intermédiaires seront présentés lors de la Journée de la plate-forme suisse dédiée à la télématique des transports (its-ch), qui se tiendra le 1er décembre à Olten.

---

### Renseignements:

Christian Küng, vice-directeur de l'ARE, téléphone 031 322 55 68

Ueli Balmer, Section Politique des transports, ARE, téléphone 031 324 97 35

Service de presse de l'OFROU, téléphone 031 324 14 91

---

### Editeur:

Office fédéral du développement territorial

Internet: <http://www.are.admin.ch>

---

Les autorités fédérales de la Confédération suisse

[Contact](#) | [Bases légales](#)

---

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>